

Sale temps pour les femmes et les personnes LGBT

Décidément, le gouvernement ne s'oriente pas vers l'amélioration des droits des femmes, pour preuve ce nouveau tiercé gagnant gouvernemental :

- **un accusé de viol et d'abus de faiblesse** à l'encontre d'au moins deux femmes et opposant aux droits des personnes LGBT à l'intérieur
- **un sexiste assumé** et farouche adversaire du mouvement #MeToo à la justice
- et **une secrétaire d'état en charge de l'égalité professionnelle qui ne veut pas risquer de déranger les hommes** au travail en les sensibilisant au sexisme !

La grande cause du quinquennat n'a toujours été qu'une vaste fumisterie. Quelle meilleure illustration que cette nouvelle composition gouvernementale, ultime provocation révoltante à l'égard des femmes.

Comment Monsieur DARMANIN peut-il devenir ministre de l'Intérieur, chef de la police judiciaire, alors que la Cour d'appel de Paris vient d'ordonner la reprise des investigations dans une deuxième affaire de viol ? Quel message cela donne-t-il aux femmes violées, agressées et harcelées qui pour engager des suites judiciaires doivent en passer par le dépôt de plainte au commissariat ?

Alors que ce gouvernement retarde encore l'accès à la PMA pour toutes les femmes, cette nomination à l'un des plus hauts postes du gouvernement d'un soutien de la première heure des homophobes de la Manif pour tous, qui n'hésitait pas à affirmer qu'il ne marierait pas deux femmes ou deux hommes est un signal très inquiétant.



Quant au nouveau garde des Sceaux, l'avocat pénaliste Eric DUPOND-MORETTI, il s'est illustré à diverses reprises pour ses propos sexistes et agressifs à l'égard des femmes, notamment lors du procès de Georges TRON dont il était l'avocat, accusé de viol et de harcèlement sexuel à l'égard de deux femmes. Lors de sa plaidoirie en novembre 2018, Dupond-Moretti a pu faire part de sa conception de l'égalité des sexes en s'en prenant violemment aux plaignantes et à l'association de défense des victimes de violences sexistes au travail (l'AVFT) ; morceaux choisis :

- « Mesdames et messieurs les jurés, si votre fils touche le genou d'une copine dans sa voiture c'est une agression sexuelle ça ? »

C'est curieux comme les agresseurs et leurs défenseurs évoquent toujours le genou pour parler en fait souvent des cuisses. Et oui, le fait de toucher les cuisses d'une femme, même d'une *copine*, sans son consentement relève de la qualification pénale d'agression sexuelle !

- « S'il y a des hommes prédateurs, il y a aussi des femmes qui sont attirées par le pouvoir [qui, il le faut le déduire est donc masculin] qui aiment ça [qui aime quoi ? côtoyer le pouvoir ou être violée par un prédateur?]

Tout cela pour conclure que les plaignantes ont eu ce qu'elles méritaient, bref cela revient à la règle établie selon cet éminent pénaliste *tu agniches, tu passes à la casserole*.

- Mais il ne s'est pas arrêté là pour louer son client d'une *patience remarquable* face à ces accusatrices, il menace « moi je leurs sauterais à la gorge », encourageant ainsi sans complexe les violences physiques en réponse aux femmes qui oseraient se plaindre !

Et les interventions du nouveau ministre hors du prétoire sont à l'avenant : en janvier 2019 il déclarait notamment à propos du mouvement #metoo « Il y a aussi des *follasses* qui racontent des conneries » et « L'emprise ça existe, mais il y a aussi des femmes que le pouvoir fait bander » !

Les détracteurs de la cause féministe comme Dupond-Moretti usent avec morgue et mauvaise foi des arguments les plus fumeux pour justifier leur sexisme et le faire passer pour du bon sens commun – l'un de ses sempiternels arguments consistant à sortir les violons en évoquant les conséquences désastreuses que peuvent avoir des accusations de violences sexuelles sur la vie et la carrière d'un homme. Mais en réalité, quand cela s'est-il jamais produit ? Quand les plaintes et les dénonciations des femmes victimes seront-elles enfin suivies d'effet, à l'heure où un accusé de faits de viol se retrouve promu à la tête de l'un des ministères régaliens les plus convoités ?

Il faut sans cesse répéter et répéter : le consentement c'est tout le long d'une relation qu'il doit s'exprimer.
Quand c'est non, c'est non
Quand c'est pas oui, c'est non
Quand c'est peut-être, c'est non
Quand c'est ... [silence] c'est non !

Enfin, on ne peut même pas se consoler avec la nomination comme ministre déléguée à l'égalité entre les hommes et les femmes de Mme MORENO Elisabeth, ancienne patronne qui vient du monde entrepreneurial (encore une) et qui ne veut « surtout pas que les hommes se sentent gênés, car ils auraient le sentiment qu'il n'y en a que pour les femmes ! Les blagues à la machine à café sont très importantes car il ne faut pas qu'on se sente verrouillé (,,,) je ne veux pas d'un climat de défiance où le sexisme met tout le monde mal à l'aise et où chacun mesure constamment chaque mot qu'il utilise », qui conseille aux femmes de prendre ces situations sur le ton de la plaisanterie car « cela passe beaucoup mieux que lorsque vous rentrez en guerre ».

Mme MORENO indique encore que deux femmes dirigent deux grandes entreprises de l'informatique en France et qu'elles ne sont pourtant pas « masculinisées » car elles ont des enfants. Voilà venir la vieille opposition binaire des femmes et des hommes, qu'elle n'hésite pas à qualifier de « complémentaires » et cet attribut selon elle essentiel des femmes, des vraies : les enfants !



Mesdames, pour conclure, en cadeau ce petit guide de survie en Macronie à l'heure de cette nouvelle équipe de choc :

- Face à une attaque sexiste, reballez vos réparties cinglantes, vos réactions crispées et vos indignations de mégère féministe aigrie et briseuse d'ambiance. Contentez-vous d'émettre un gloussement poli lorsque Jean-Mi vous adressera une énième remarque grivoise à la machine à café.
- Ne faites pas valoir vos droits, ne dénoncez pas les discriminations que vous subissez, au risque de passer pour une « follasse qui raconte des conneries » (dixit M. Dupond-Moretti).
- Face à une agression sexiste ou sexuelle : vous pouvez toujours aller porter plainte, c'est même régulièrement et vivement encouragé par nos gouvernants (qui ne sont pas à l'abri d'une contradiction). Ainsi vous ferez face aux agents d'une institution dirigée par un ministre accusé de viol (si vous portez plainte au commissariat), ou à ceux d'une institution pilotée par un ministre qui voudrait bien vous sauter à la gorge pour avoir fait preuve de tant d'impudence (si vous portez plainte auprès du Parquet).

On en rit (pour ne pas en pleurer) mais c'est bien la preuve que le chemin qu'il nous reste à parcourir pour atteindre l'égalité est encore très long. Et que pour commencer, tout le monde devrait être formé à lutter contre les préjugés sexistes qui empoisonnent nos vies. **Au sein du ministère du travail, nous attendons toujours les formations continues à ce sujet !** Rappelons que le réseau de formation constitué sur le sujet en 2018 a été dissous par l'INTEFP après que ses membres aient osé dénoncer la mauvaise gestion par l'institution d'agissements sexistes survenus à l'occasion d'une formation.

CGT et SUD Travail exigent encore et toujours l'égalité professionnelle, la lutte contre toutes les violences faites aux femmes et contre l'homophobie au travail.

NOUS EXIGEONS UNE VRAIE POLITIQUE DE PRÉVENTION DU SEXISME ET DES VIOLENCES SEXUELLES AU TRAVAIL, UNE VÉRITABLE POLITIQUE PÉNALE EN CE SENS.

Nous nous associons aux collectifs féministes qui protestent contre la nomination de ces ministres